



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22123079

Déposé / Rogé le

07 OCT. 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
françophone de Bruxelles
Greffier

N° d'entreprise : **0700 362 764**

Nom

(en entier) : **AFR BUSINESS**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **AVENUE MONT KEMMEL 25, 1060 SAINT GILLES**

Objet de l'acte : CESSION PARTS SOCIALES

A l'unanimité des voix, l'assemblée générale extraordinaire à partir du 01/06/2022 :

1. MME AMONSO DA PAZ ANGELITA cède 5 parts sociales (cinq parts sociales)
à Mme AMANSON DA PAZ IRANI qui accepte

2. M. SOUZA LANA RONILSON Cède 5 (cinq) parts sociales à Mme AMANSON DA PAZ IRANI qui accepte

3. Mme AMANSON DA PAZ IRANI cède 49 (quarante neuf) parts sociales à
M. DA FONSECA Ribeiro Antonio

Détention des parts sociales au 01/06/2022 :

- Mme AMANSON DA PAZ IRANI détient 50 (cinquante) parts sociales
- M. DA FONSECA Ribeiro Antonio détient 50 (cinquante) parts sociales

4. Donne procuration à M. LU VINH QUANG, de procéder aux enregistrements et nominations auprès du Greffe du tribunal de l'Entreprise et Moniteur belge.

I.

Signature

Mme AMONSON DA PAZ IRANI

Administrateur

Signature

LU VINH QUANG

mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/10/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).